

veaux, "la timide engeance trompée par l'infernale machine attraperaient le..." Je m'arrête, car je ne crois pas l'affaire parlementaire : dans tous les cas je n'y tremperai pas ma plume.

En dépit de cette éloquence rébarbative le Grand Tronc fut construit. Pauvres veaux !...

Comme Cincinnatus et tant d'autres illustres Romains M. M***** était cultivateur : lui-même il labourait son champ et ne rougissait pas d'aller en vendre les produits.

Un jour voulant se défaire d'une vache et espérant en avoir un prix plus élevé à la ville, il se rend à la gare du chemin de fer.

— Capitaine, emmeneriez-vous rougette ?

— Certainement, — le char aux animaux est à l'arrière.

M. M***** part, et, d'un pas paisible et lent, s'en vas attacher son animal en arrière du dernier char.

Le convoi siffle, s'élançe, dévore l'espace.

M. M***** s'inquiète ; rougette est bonne trotteuse mais la course est un peu forte.

Sac à papier ! cria-t-il au conducteur en se trémoussant, c'est trop vite pour ma vache !

Celui-ci ne comprenait pas de prime abord, mais à force de se démener M. M***** réussit à faire arrêter le train.

Qu'était devenu le pauvre animal ? On se rappelle ce combat des deux chiens qui luttant avec tant d'acharnement ne laissèrent que leurs dents sur le terrain : et bien de sa rougette, M. M***** ne trouva que les cornes.

Un jour un membre Haut-Canadien discourait sur je ne sais quelle affaire. A voir le feu qui animait son geste et sa voix, il était évident qu'il s'agissait de quelque grave question.

M. M***** n'entendant pas l'anglais, se penche vers son voisin, le spirituel Laberge, et lui demande le sujet du débat :

— C'est encore un plan Haut-Canadien, lui répondit celui-ci : ce clair-grit veut qu'il n'y ait plus qu'un bélier par paroisse. Quelle tyrannie !

Les-dessus M. M***** se lève, et dans un discours chaleureux et bien senti, démontre l'utilité pratique des frères à la grande stupéfaction des

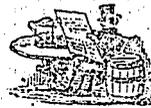
députés qui ne s'attendaient à voir arriver pareil animal en cette affaire.

Je ne me rappelle pas d'avoir lu que M. M***** ait jamais occupé un des quarante fauteuils de l'académie, et pour cause. Cela ne l'empêchait pas de se présenter un jour à la porte de l'église de St. Hyacinthe, et de commencer aussi sa harangue.

— J'ai t-été à St. Pie, j'ai t-été à St. Liboire, j'ai t-été à St. Damase.....

On voit que l'illustre orateur n'avait rien oublié des trois points classiques exigés par les règles de l'éloquence ; mais un malin jugea à propos de leur en ajouter un quatrième, en lui criant :

Et vous venez têter ici !.....
L'histoire ne rapporte pas la riposte de notre héros.



On peut se procurer une collection complète de notre journal en expédiant sous enveloppe la somme de 50 centins à L. P. NORMAND, Québec.

LA SCIE se vend chez M. E. BALZARETTI, Marchand de Tabac, No. 19, rue Desfossés, chez M. P. HERBET, Parfumeur-Français, No. 30, rue Desfossés, chez M. L. FRÉCHET, Restaurant, vis-à-vis l'Hôtel Russell, Côte du Palais et au No. 40, rue de la Couronne, Saint-Roch.

T. P. BEDARD,
Avocat,



Bureau, Haute-Ville, rue Desjardins,
Maison de Rollo Campbell.

Consultations de 5 h. à 7 h. P. M., à sa demeure, rue de la Couronne, n. 39.

MAISON-PENSION L'HOIST.

MONSIEUR L'HOIST accueille aux personnes qui ont bien voulu l'honorer, qu'il est prêt à recevoir des ordres pour Diners, Bals, Soupers, Diners avec desserts, glaces et gâteaux de dessert, dans un style inconnu aux "cordons bleus" de Québec, — un très grand avantage pour les familles là où il peut arriver ex-*abrupto* quelques personnes, pour lesquelles ils ne seraient pas préparé. A quelques minutes de notice, il pourra, en tout temps, fournir des plats de Viandes, Entrées, Entremets, Gâteaux, etc. etc.

A la Maison pension L'Hoist, "Le Club," il ne sera admis que les personnes auxquelles sa circulaire sera adressée, par lui-même, pour eux et leurs conjuges.

Déjeuner de 8 à 11 heures, A. M. Potages, Collations froides ou chaudes, Côtélettes, etc., variant tous les jours et selon les saisons. Huîtres, Homards, Champignons, Truffes et Comestibles français, toujours en abondance. Des Pensionnaires au mois seront admis avec des conventions raisonnables.

La Maison St. Pierre sera toujours ouverte pour Fêtes Champêtres, Piques, etc., autant pendant l'hiver que l'été, ou, en donnant avis à 12, rue Couillard, les soirées sur la plus grande échelle peuvent être préparées avec musique, etc., sous le plus court délai.

E. BALZARETTI, MARCHAND DE TABAC.



No. 19, rue Desfossés, St. Roch.
(Vis-à-vis l'Ecole des Frères.)

J. A. MAILLOUX,
MARCHAND-ÉPICIER,
No. 38, rue de la Couronne.